



Theratechnologies annonce avoir déposé un formulaire 15 auprès de La SEC afin de suspendre ses obligations de déposer ses documents d'information continue

Février 3, 2015

MONTRÉAL, QUÉBEC--(Marketwired - 3 fév. 2015) - Theratechnologies inc. (TSX:TH) annonce aujourd'hui avoir déposé auprès de la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis (« SEC ») un formulaire 15 en vertu de la loi intitulée *Securities Exchange Act of 1934*, telle que modifiée, (la « Loi de 1934 ») afin de suspendre ses obligations de déposer ses documents d'information continue en vertu de l'article 15(d) de la Loi de 1934.

La société s'attend à ce que ses obligations de déposer ses documents d'information continue auprès de la SEC prennent fin 90 jours après le dépôt de ce formulaire 15 auprès de la SEC. Cependant, en raison du dépôt de ce formulaire 15 auprès de la SEC, les obligations de la société de déposer ses documents d'information continue auprès de la SEC, dont son rapport annuel sur formulaire 20-F et les rapports sous formulaire 6-K, sont immédiatement suspendues. La société rencontre les critères pour déposer un tel formulaire visant la suspension de ses obligations et, éventuellement, les terminer parce qu'elle compte moins de 300 détenteurs inscrits de ses actions ordinaires dans ses registres.

Le conseil d'administration de la société a tenu compte de plusieurs éléments dans la prise de sa décision, dont le fait que les actions ordinaires de la société ne sont plus inscrites à la cote du NASDAQ depuis février 2013, les coûts associés à la préparation et au dépôt de ses documents d'information continue auprès de la SEC, le fait que les actions ordinaires de la société se transigent présentement à la Bourse de Toronto, le fait que la société a des obligations d'information continue au Canada et le fait que les documents canadiens d'information continue de la société sont disponibles pour consultation sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») à l'adresse www.sedar.com.

Theratechnologies continuera de déposer ses documents d'information continue en vertu de la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières. Tous les dépôts faits par la société peuvent être consultés sous le profil de la société sur le site SEDAR.

Les actions ordinaires de Theratechnologies continueront à se transiger à la Bourse de Toronto (TSX:TH).

A propos de Theratechnologies

Theratechnologies (TSX:TH) est une société pharmaceutique spécialisée dans le traitement de désordres métaboliques répondant à des besoins médicaux non satisfaits en vue de promouvoir un vieillissement en santé et une qualité de vie améliorée. D'autres renseignements sur Theratechnologies sont disponibles sur son site Web à l'adresse www.theratech.com, sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur le site Web de la Securities and Exchange Commission au www.sec.gov.

Information prospective

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés qui sont considérés comme des « énoncés prospectifs » et de l'information prospective au sens de la législation sur les valeurs mobilières en vigueur. Ces énoncés prospectifs peuvent se reconnaître à l'emploi de mots tels que « peut », « pourrait », « va », « devrait », « envisage », « prévoit », « anticipe », « croit », « estime », « s'attend » ou d'autres expressions similaires. Ces énoncés prospectifs comprennent, mais sans s'y limiter, de l'information portant sur la date à partir de laquelle les obligations d'information continue de la société auprès de la SEC seront suspendues.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses et assujettis à plusieurs risques et incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de Theratechnologies et sont susceptibles d'entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux qui sont exprimés, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Ces hypothèses comprennent, entre autres, le fait que la SEC ne s'objectera pas au dépôt par la société du formulaire 15. Les risques et incertitudes comprennent, entre autres, le risque que la SEC refuse le dépôt du formulaire 15 par la société ayant ainsi pour conséquence que la société doive recommencer à déposer ses documents d'information continue auprès de la SEC.

Les risques visant la société sont décrits dans son rapport annuel sur formulaire 20-F daté du 27 février 2014. Les investisseurs éventuels sont priés de consulter la rubrique « Risk Factors » de ce rapport annuel sur formulaire 20-F daté du 27 février 2014 disponible sur www.sedar.com, www.sec.gov et www.theratech.com. Le lecteur est prié d'examiner ces risques et incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs et ne sont valables qu'à la date des présentes et traduisent les attentes de Theratechnologies à cette date. Bien que les énoncés prospectifs contenus aux présentes sont fondés sur ce que la société croit être des hypothèses raisonnables, les investisseurs sont par les présentes avisés de ne pas s'y fier indûment puisque les résultats réels peuvent différer de ces énoncés prospectifs.

Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, de nouveaux événements ou circonstances ou de tout autres choses, sauf si les lois en vigueur l'exigent.

Renseignements:

Theratechnologies inc.
Luc Tanguay
Président et Chef de la direction
514-336-4804 (poste 204)